



FEDERATION

Comité de Liaison des Associations Nationales de Rapatriés
Secrétariat général

Monsieur le Président de la République,

La présence française en Algérie pendant 132 ans, après une conquête militaire comme tant de peuples en ont pratiquées au cours des siècles sur ce territoire, fut l'histoire d'un peuplement à partir de France et d'autres pays majoritairement méditerranéens, jusqu'à une indépendance bâclée, en 1962, au mépris des vies humaines.

Ces hommes et ces femmes, selon la volonté de Paris, s'implantèrent sur un territoire aride au prix de très lourds sacrifices et au péril de leur vie, pour mettre en valeur un pays qui ne l'avait jamais été. Par leur travail et leur énergie ils permirent un développement rapide de ces départements français. Un amour profond les liait à cette terre devenue légitimement la leur et dont ils n'auraient jamais imaginé être chassés ; ces familles présentes depuis plusieurs générations ont ressenti tout normalement de la fierté pour l'œuvre accomplie.

Les Français d'Algérie ont donné en nombre leur sang pour la France, dès 1853 en Crimée, lors des divers conflits du 19ème et du 20ème siècle. Ces sacrifices sont aujourd'hui injustement ignorés ; aucun monument en France ne les rappelle.

A partir de fin 1954 et tout au long de ces années de guerre, le FLN a largement frappé les populations de toutes origines. Ce fut pendant huit années une suite de drames sanglants dont ceux qui les ont vécus et leurs descendants sont à jamais marqués : des premiers actes terroristes isolés aux massacres de masse comme ceux du constantinois d'aout 1955, aux nombreux assassinats et enlèvements de l'après 19 mars 1962, jusqu'à l'horreur absolue du 5 juillet à Oran et aux tueries frappant plus d'une centaine de milliers de Harkis. Presque toutes les familles ont été touchées par ces nombreux actes barbares du FLN.

Au cours des derniers mois avant l'indépendance, les Français d'Algérie menacés et terrorisés ne furent pas protégés. Les Familles Pieds noirs, poussées à l'exil dans la panique, trouvèrent une métropole souvent indifférente et parfois hostile. Les familles de Harkis qui, malgré le refus du pouvoir parisien, purent fuir avec l'aide de certains officiers désobéissant aux ordres, durent affronter un déracinement lourd de conséquences.

Les attentes légitimes des Rapatriés d'Algérie sont inlassablement exprimées : La reconnaissance et le respect de leur Histoire, de leur Mémoire et de leurs sacrifices, des actes concrets de réparation morale et matérielle, le refus de la falsification des faits et de toute repentance vis-à-vis de l'Etat algérien, refus qui est celui d'une grande partie de la population française.

Vos propos tenus en Algérie même, en février 2017, ont provoqué dans une large part de la population française une grande incompréhension. Ils donnaient l'impression que l'histoire de la France en Algérie vous était inconnue. Depuis, rien n'est malheureusement venu modifier cette perception. La création récente d'une mission de mémoire et d'histoire de la colonisation et de la guerre en Algérie, confiée à un seul historien, suscite beaucoup d'interrogations et de méfiance.

L'apaisement que nous appelons de tous nos vœux, exige le respect de toutes les mémoires, sans manichéisme, sans anachronisme, ni réécriture de l'histoire par le pouvoir. La recherche d'une réconciliation des Etats est vraiment souhaitable, mais elle ne peut se traduire par une soumission à un exécutif étranger qui, de plus, ne semble toujours pas ouvert à la recherche de la vérité des faits.

La journée nationale d'hommage aux Morts pour la France et aux victimes civiles françaises de la guerre d'Algérie, le 5 décembre prochain, pourrait être l'occasion de votre part de manifester la reconnaissance de la nation à l'égard de ces Français de toutes origines et toutes religions, qui n'ont commis aucun crime contre l'humanité, ni aucune barbarie, mais ont souffert dans leur chair.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute et respectueuse considération.

Comité de Liaison des Associations Nationales de Rapatriés

Le 28 octobre 2020